ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Recensement des survivants de la Seconde Guerre mondiale

Question écrite n° 35564

Texte de la question

M. Grégory Besson-Moreau attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, sur le nombre de survivants de la Seconde Guerre mondiale. Il y a près de deux mois, la France perdait l'un des deux derniers compagnons de la libération. Cette disparition ne doit pas faire oublier toutes celles et tous ceux qui ont participé à l'effort de guerre, qui ont lutté pour la liberté. Il en va notamment des soldats, des prisonniers, des résistants, des déportés, des STO, des FFL, ... Il souhaite savoir s'il existe un recensement des survivants de la Seconde Guerre mondiale et la remercie des éléments de réponse qu'elle pourra lui transmettre.

Texte de la réponse

Le ministère des armées dispose d'informations sur les personnes encore en vie bénéficiaires d'un titre ou d'un statut au titre du second conflit mondial. Ainsi, on dénombre 41 198 bénéficiaires de la retraite du combattant comptabilisés au titre du second conflit mondial et de la guerre d'Indochine confondus, sans qu'il soit toutefois possible de distinguer les deux conflits. Les populations qui sont notamment concernées sont les prisonniers de guerre, les combattants volontaires de la Résistance, les anciens des Forces françaises libres, les déportés-internés résistants ainsi que les incorporés de force dans l'armée allemande. De fait, les titulaires de statuts qui n'emportent pas la délivrance de la carte du combattant et donc la retraite afférente ne sont pas compris dans ce fichier, notamment les seuls attributaires du titre de reconnaissance de la Nation au titre du second conflit mondial, les déportés-internés politiques, les personnes contraintes au travail en pays ennemi ainsi que les réfractaires au service du travail obligatoire. Par ailleurs, au 31 décembre 2020, l'effectif global des ayants droit titulaires d'une pension militaire d'invalidité en lien avec la guerre 1939-1945, est de 12 855 bénéficiaires dont 6 869 militaires et 5 986 victimes civiles.

Données clés

Auteur : M. Grégory Besson-Moreau
Circonscription : Aube (1re circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 35564
Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre
Ministère interrogé : Mémoire et anciens combattants
Ministère attributaire : Mémoire et anciens combattants

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 19 janvier 2021, page 458
Réponse publiée au JO le : 16 mars 2021, page 2360